marches-securises.fr PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

Ville de Grasse (06)
BP 12069

06131 Grasse Cedex

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Grasse (06)

Numéro national d'identification :
Type : SIRET - N° : 21060069800018

Code postal / Ville : 06131 Grasse Cedex

Groupement de commandes : Oui
Coordonnateur du groupement : VILLE DE GRASSE

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation
Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

Identifiant interne de la consultation : JV/CD/AZ/IP.533

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : SERVICE DE LA COMMANDE PUBLIQUE - Tél : +33 497055138 - Mail : marches.publics@ville-grasse.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus aux articles R. 2143-3 et
R. 2143-16 du Code de la commande publique :
•Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner ;
•Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ;

Capacité économique et financière : Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus aux articles R. 2142-6 à R. 2142-12 du Code de la commande publique :
•Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;
•Preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

Capacités techniques et professionnelles : Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus aux articles R. 2142-13 et R. 2142-14 du Code de la commande publique :
•Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
•Liste des prestations exécutées au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importantes. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des prestations et précisent si elles ont été effectuées selon les règles de l'art et menées régulièrement à bonne fin ;
•Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Vendredi 08 décembre 2023 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Critères de jugement des offres

1-Prix des prestations (Montant total général de la DGPF)60%

2-Valeur technique 40% (2.1-Planning des interventions 10%, 2.2-Méthodologie détaillée proposée par l'entreprise pour l'exécution du contrat (organisation, moyens humains, moyens matériels, modalités de réalisation, rendus...) 20%; 2.3- Fiches techniques correspondant aux produits et prestations avec identification des fournisseurs 10%)

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR INTERIEUR DANS LES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL D'ENFANTS DE LA VILLE DE GRASSE, DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE

Classification CPV : 90731100

Type de marché : Services

Description succinte du marché : SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR INTERIEUR DANS LES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL D'ENFANTS DE LA VILLE DE GRASSE, DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE

Lieu principal d'exécution : Commune de Grasse et territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, ainsi que sur la commune du Noyer en Champsaur (05) : voir les adresses en annexes 1, 2 et 3 du CCTP.

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Cette surveillance comporte une évaluation annuelle des moyens d'aération des bâtiments pendant 3 ans (de 2024 à 2026) et une campagne réglementaire de mesure des polluants présents dans les établissements d'accueil des enfants à réaliser en 2023/2024 par un laboratoire accrédité.

Les établissements concernés sont au nombre de 23 écoles élémentaires et maternelles, 2 colonies de vacances, 1 crèche, 1 centre de loisir et 1 jardin d'enfants pour la Ville de Grasse, 7 crèches pour le Centre Communal d'Action Sociale et 6 crèches, 1 centre de loisir et 1 relais petite enfance pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG), soit au total 43 établissements.

Lieu(x) d'exécution :

Commune de Grasse et territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, ainsi que sur la commune du Noyer en Champsaur (05) : voir les adresses en annexes 1, 2 et 3.

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Ce marché est mixte, 'il comprend des prestations forfaitaires et des prestations à bons de commande (bordereau de prix unitaires)

Les prestations de d'évaluations annuelles des moyens d'aération et de campagnes de prélèvements et d'analyses des polluants de la qualité de l'air intérieur font l'objet d'un forfait annuel d'interventions.

Les prestations de prélèvements et d'analyses supplémentaires feront l'objet de l'émissions de bons de commande par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix avec un maximum de 20 000.00 € HT / an. Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins.

Réalisation de prestations similaires

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Modification du contrat

Le marché prévoit que le contrat puisse être modifié, conformément au chapitre IV : Modification du marché du Code de la commande publique (Titre IX : Exécution du marché).

Durée du contrat ou délai d'exécution

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. Il démarrera le jour de la notification du contrat.

Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces du marché.

Reconduction

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans.

La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

Date d'envoi du présent avis

08 novembre 2023